



## **APPEL A CANDIDATURES**

Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : AP 06 25 0058 01 Libre

Commune de Roquebrune-Cap-Martin – Surface : 49 a 30 ca

Dondea Inferieur - AT 0047 - AT 0048 ; Fighiera - AT 0076

Urbanisme : Naturel (PLU)

Réf : AS 06 24 0087 01 Libre

Commune de Saint-Laurent-du-Var – Surface : 63 a 89 ca

Cd 95 - AD 0159

Urbanisme : Agricole (PLU)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 17/05/2026, par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

**SAFER PACA**

Délégation Départementale : Alpes-Maritimes

NICE LEADER - Immeuble APPOLO, Bât A - 5ème Etage

64 - 68 Av. Valéry Giscard d'Estaing

CS 93254

06205 NICE 3

Tel : 04 88 78 00 06

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur :  
<https://qeo-paca.viqifoncier.fr/pubs/index.html>